



Communiqué de presse

Gouverneur de la province de Liège

CP12

Date : 20 août 2026 – 18h00

Concerne : Incendie dans les Hautes Fagnes

Incendie dans les Hautes-Fagnes – Points de situation et évolution

Le feu est partout contrôlé dans les Hautes Fagnes. Il ne présente actuellement plus de risque d'extension et est en voie de maîtrise définitive.

La vigilance reste toutefois de mise : les opérations se concentrent désormais sur la surveillance des zones où l'incendie est maîtrisé (secteur Ouest) et sur l'extinction des éventuelles reprises de feu sur la partie est.

Moyens

Des moyens terrestres importants restent mobilisés sur place par les zones de secours et la Protection Civile ainsi que des véhicules « Panthers » de la Défense permettant de projeter de l'eau à longue distance. La sollicitation des entreprises agricoles va être fortement réduite. Le Gouverneur remercie à nouveau l'ensemble du secteur agricole pour l'aide apportée aux services d'intervention depuis le début de l'incendie. La police continue d'assurer la sécurité des environs (Polices locales et fédérale).

Les moyens aériens les plus légers resteront engagés pour assurer la surveillance de la zone et intervenir rapidement en cas de reprise de feu.

L'évolution favorable de la situation a également permis aux services compétents d'entamer les devoirs d'enquête visant à déterminer l'origine de l'incendie. À ce stade, aucune conclusion ne peut être tirée quant à sa cause.

Mobilité et Accès aux Hautes Fagnes

Les barrages d'Eupen et La Gileppe sont rouverts. Cela ne constitue en aucun cas une autorisation d'accéder aux zones forestières et naturelles interdites

Conformément à l'arrêté du Gouvernement wallon pris dans le cadre de l'incendie des Hautes Fagnes, la circulation du public demeure interdite dans le périmètre concerné, lequel comprend les cantonnements forestiers de Verviers, Malmedy et Elsenborn. Même si la situation s'améliore, pénétrer dans les zones touchées reste dangereux. Le feu a profondément fragilisé le milieu et différents risques subsistent encore :

- des arbres et branches fragilisés par l'incendie peuvent chuter, parfois sans signe précurseur ;
- des foyers peuvent encore couvrir dans le sol et provoquer des reprises de feu, notamment sous l'effet du vent et de l'évolution des conditions météorologiques ;
- des fumées potentiellement nocives peuvent encore se dégager localement, notamment en lien avec la présence possible de monoxyde de carbone ;
- l'incendie peut avoir rendu visibles ou accessibles d'anciennes munitions de guerre présentes dans certains secteurs ;
- enfin, la faune a elle aussi été fortement affectée et fragilisée par l'incendie. Les animaux qui nécessitent une intervention sont pris en charge par des professionnels. Il est important de ne pas pénétrer dans la zone ni de tenter d'intervenir soi-même, afin de ne pas accroître leur stress ou perturber leur prise en charge.

Ces dangers peuvent être peu ou pas visibles pour les promeneurs. L'absence de flammes ne signifie donc pas que la zone est sûre.

Nous demandons à chacun de respecter strictement les interdictions, la signalisation et les consignes des autorités. En restant hors du périmètre interdit, vous assurez votre propre sécurité, vous évitez de gêner les opérations encore en cours et vous contribuez à protéger un environnement et une faune déjà fortement fragilisés.

Informations à la population

Le numéro 1771 est désormais accessible tous les jours de 7h à 22h. Pour toute question et pour suivre l'évolution de la situation, la population est invitée à privilégier les informations diffusées par les canaux officiels. La page

Wallonie.be/incendie-fagnes consacrée à l'incendie est élaborée et actualisée en collaboration entre le Service public de Wallonie (SPW) et les services du Gouverneur de la Province de Liège.

Par ailleurs, un centre d'information et d'écoute sera ouvert à partir du vendredi 21 août à partir de 9h et jusqu'à 16h à l'adresse : Neuer Weg 14 à Weywertz (Butgenbach). Ce dernier est tenu par les CPAS de Butgenbach et de Waimes avec le soutien de la Croix-Rouge.

Les informations relatives à la mobilité peuvent également être suivies via Inforoutes et les communications officielles du Gouverneur.

De nouvelles informations seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation.

Page web dédiée : <https://Crise-Gouv-Lg.be>

Facebook : facebook.com/Gouverneur.Province.de.Liege

Mobilité et circulation www.inforoutes.be

Personne de contact :

Tony HOSMANS

Tel : 0478 78 21 49

Email : D5-Gouverneur@provincedeliege.be